

ment les deux tiers de la ration d'un soldat, puis encore vingt jours prisonnier également contre le droit des gens à Alesford, d'où, avec un passeport, il est venu comme il a pu par Ostende. Mais pour comble de malheur, ayant mis ce qui lui restait dans un coffre à bord du vaisseau pour être conduit à Nantes, le vaisseau a fait naufrage. Pour lui, étant venu par terre à Paris, il prit, à son arrivée, la liberté de demander par écrit une audience à M. de Sartine, qui sans doute n'eut pas le temps de l'honorer d'un mot de réponse.

“ Depuis ce temps-là, ce missionnaire ne cesse de se reprocher son inaction ; ayant surtout appris le départ du comte de Grasse à qui il aurait pu être de quelque utilité, il ne peut s'empêcher d'offrir les services et les connaissances d'un homme âgé bientôt de cinquante ans, suppliant Votre Excellence d'honorer d'un mot de réponse celui qui prend déjà la liberté de se dire

Votre très humble et très obéissant serviteur,

P. Huet de la Valinière, Ptre.”

Voilà comment M. de la Valinière résume en quelques mots les misères et les travaux de sa vie jusqu'en 1780. Nous allons compléter en entrant dans plus de détails et nous le suivrons ensuite jusqu'à sa mort. Cette notice m'est devenu assez facile à écrire, grâce aux précieux renseignements donnés par M. l'abbé P. Rousseau, le pieux archiviste de Saint-Sulpice, par M. l'abbé Perrier, vice-chancelier de l'archevêché de Montréal, et par MM. les curés des diverses paroisses desservies autrefois et successivement par celui dont j'esquisse la biographie. Ajoutez comme sources historiques où j'ai puisé : les archives de l'archevêché de Québec qui contiennent plusieurs lettres de cet abbé